

<b>COMPTE RENDU</b> <i>Ecole Primaire Léonard de Vinci</i>		<b>Procès verbal du 3<sup>ème</sup> Conseil d'école</b>	
		<b>2016-2017</b>	
<b>Date</b>	<b>Vendredi 16 JUIN 2017</b>	<b>Lieu</b>	Réfectoire de l'école

<b>Présents</b>	<p><u>Les représentants du Maire</u> : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et Mme Carrière, DGAS.</p> <p><u>La fédération de parents PEEP</u> : Mme Beugré, Mme Himeur, Mme Ravoisier, Mme Barth, Mme Cruz, Mme Chatelier Lemaire, Mme Sallier. Mme Delormas.</p> <p><u>Les enseignants</u> : Mme Le Roy, Mme Savy, Mme Chemin, Mme Georges, Mme Emsellem, Mme Hammachi, Mme Prigent, Mme Manderscheid, Mme Humblot, Mme Cohen Jonathan, Mme Potier Rivet, Mme Teysseres, M. Toanen, M. Lebarbier, , Mme Macagno., Mme Vivien, M. Rosier, Mme Jouanneau</p> <p><u>Directrice de l'école</u> : Mme Harmel</p>
<b>Absents excusés</b>	Mme Israël, Mme Montico, Mme Bueno, Mme Garcia de Viedma, Mme Kauffeisen, M. Nicolaï, Mme Arruebo, Mme Merminod, Mme Pereira, Mme Maillard, Mme Lantonnnet, Mme Paillard

<b>Objet de la réunion</b>	<b>Ordre du jour :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie de l'école : Les effectifs de la rentrée, et personnels quittant l'école Point coopérative, point sorties scolaires Liste des fournitures scolaires à soumettre après examen en conseil des maîtres (réf au BO)</li> <li>• Rythme scolaire pour la rentrée 2017 2018</li> <li>• Livret Scolaire Numérique (LSU)</li> <li>• Réunions de parents des futurs CP</li> <li>• Bilan du projet d'école 2013 2017</li> <li>• Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</li> </ul>

<b>Points abordés</b>	A retenir selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:
<b>Vie de d'école : Rentrée 2017 – 2018</b>	<b>Prévision d'effectif: 537</b> = 209 Cycle I, 222 Cycle II, 106 Cycle III
<b>Les effectifs</b>	<p><b>7 classes Maternelle : 209</b> 74 PS + 76 MS +59 GS = 209 élèves <b>Structure proposée :</b> 30 PS1, 30 PS2, 14 PS/16 MS, 30 MS, 30 MS, 30 GS, 29 GS</p> <p><b>13 classes Elémentaire : 328</b> 66 CP + 79 CE1 + 75 CE2 + 50CM1 + 58 CM2= 328 élèves <b>Structure proposée :</b> 22 CPA, 22 CPB, 22 CPC, 27 CE1A, 26 CE1B, 26 CE1C, 25 CE12A, 25 CE2B, 25 CE2C, 25 CM1A, 25 CM1B, 28 CM2A, 28 CM2B</p> <p>Départ de Mme Savy, Mme Jouanneau, Mme Merminod, Mme Georges, Mme Macagno, Mme Pereira, Mme Teyseyre et Mme Arruebo Certains enseignants attendent la fin du mois de juin pour savoir s'il seront bien nommés sur l'école : Mme Le Roy ; Mme Cohen-Jonathan, M. Nicolaï Tous les autres enseignants restent sur l'école. Certains enseignants travailleront parfois à 50% ou à 75% <i>Mme Delannet informe que toutes les classes de maternelle de Nogent sont très chargées.</i></p> <p><b>Perspectives pour la rentrée prochaine :</b> Actuellement, pas de modification des sorties des élèves par la cour Péchinez. La mise en oeuvre reste complexe, nous verrons si nous proposons cet aménagement à la rentrée prochaine. Reste encore à prendre en compte le dérangement des riverains de l'impasse. Mme Harmel annonce qu'une nouvelle inspectrice sera nommée sur la circonscription de Nogent- Joinville- Le Perreux. Nous réitérerons une entrée possible des parents le matin dans l'école Maternelle afin de faciliter l'organisation et la communication parents professeurs.</p>

<p><b>Point COOP</b></p>	<p>Les parents ont participé physiquement et financièrement aux divers projets, et ils ont donné 13675,00 € pour les 20 classes à la Coop. Ce qui fait une moyenne de 683,75€ par classe. Les parents se montrent très participatifs.</p> <p>On remercie les parents pour leur générosité, qui contribue à l'augmentation des activités dans le fonctionnement des projets de classe qui viennent enrichir l'ordinaire de la classe et du programme d'enseignement tant en Élémentaire qu'en Maternelle.</p> <p>-Les photos de classes ont bien été vendues cette année.</p> <p>L'argent engrangé permet d'alimenter notre projet de jardinage et de végétalisation de la terrasse. Mais aussi l'achat de 4 vidéoprojecteurs petits formats, du mobilier en bois pour la motricité, pour pouvoir valoriser les projets des classes.</p> <p><i>Mme Vivien explique que les comptes sont à l'équilibre. Un fond de roulement est gardé pour la réservation des sorties à la rentrée. La vente de tasses en Maternelle a financé « Le bal Mandarine » en juin.</i></p> <p><i>Deux enseignants ainsi que deux parents doivent signer le bilan annuel le 3 juillet. Tous les registres de Coop sont consultables sur demande.</i></p>
<p><b>Point sorties scolaires</b></p>	<p>Grace à la participation de la municipalité et des parents, de nombreuses sorties ont pu avoir lieu afin d'enrichir et donner sens aux programmes d'apprentissage.</p> <p>La mairie prend en charge le prix des cars et des cars + des prix d'entrées sur une enveloppe de crédits culturels qui va de janvier à juin qui est d'environ 6000€ pour l'élémentaire.</p> <p>Des projets ont été financés comme, Ecole &amp; Cinéma (5 classes), Versailles, le musée de la Grande Guerre, la conciergerie, Provins, les Invalides, Abbaye de Royaumont, le château de Breteuil.</p> <p>Parfois l'intervention est à l'école, comme celle du musée de la Poste en CE2, ou en art plastique en CP. Enveloppe classes de découvertes pour 3 classes de CM2 : environ 22000 €.</p> <p><b>Qu'est-ce qu'un parent accompagnateur ?</b> M. Lebarbier explique que c'est un parent responsable d'un groupe d'élèves et qui se doit d'être impliqué dans la sécurité des élèves.</p> <p>Cette année La Scène Watteau a fait un véritable effort envers les enfants des écoles car le <b>spectacle est à 10 € par classe</b> au lieu de 5€ par élève. Nous tenons à le souligner et remercier les différents acteurs qui ont rendu ce tarif préférentiel très favorable aux élèves nogentais.</p> <p>Nous remercions également le Poney club de Nogent qui a offert une matinée à une classe de CE2 et pour une action INSEP via le service des sports pour les CM1.</p> <p>Rappel : Quand une sortie est prévue bien à l'avance, les parents doivent décocher le repas non pris sur la plateforme Agora.</p>
<p><b>Liste des fournitures scolaires</b></p>	<p>Liste des fournitures scolaires à soumettre après examen en conseil des maîtres : (réf au BO. N°18 du 04 mai 2017)</p> <p>Lecture de la lettre de la DASEN Mme Mouquet-Burtin pour la mise en oeuvre d'une concertation entre les membres de la communauté éducative.</p> <p>Mme Harmel propose une réunion de travail avec des parents volontaires le mercredi 28 juin à 11h. Les listes seront données aux élèves en fin d'année et elles seront affichées sur le panneau d'affichage et transmises aux familles. Des aides financières peuvent être envisagées par la Coop et le CCAS de Nogent.</p>
<p><b>Rythme scolaire pour la rentrée 2017 2018</b></p>	<p>Les parents et les enseignants souhaitent savoir si la Municipalité peut revoir la proposition de fonctionnement actuel au niveau du temps scolaire des 5 demi-journées travaillées.</p> <p>Le décret Peillon-Hamon est toujours en vigueur mais les municipalités vont avoir la possibilité de rétablir la semaine de 4 jours, sachant que le président Emmanuel Macron a annoncé un nouveau décret pour cet été, pour donner « carte blanche » aux communes, sur le choix des rythmes scolaires. Les parents ainsi que les enseignants s'interrogent pour savoir s'il est possible de revenir à la semaine de 4 jours d'enseignement à Nogent-sur-Marne?</p> <p><i>Réponse de Mme Delannet et de Mme carrière, rien ne sera mis en place pour la rentrée 2017 2018 sur la ville de Nogent sur Marne. La mairie prépare un questionnaire pour faire une proposition concernant la semaine de 4 jours.</i></p> <p>Actuellement il faut déjà attendre la publication du décret. Mme Harmel rappelle ce <b>que proposera le nouveau décret :</b></p> <p>Le Projet de décret laisse comme cadre général la semaine de 4 jours et demi. Il ajoute cependant une nouvelle organisation possible par dérogation, le retour à la semaine scolaire sur 4 jours.</p> <p>Les organisations possibles sont donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 jours et demi avec le mercredi matin ou le samedi matin (réforme Peillon)</li> <li>- 4 jours et demi avec libération d'un après-midi (décret Hamon)</li> <li>- 4 jours (nouveau décret Blanquer)</li> </ul> <p>Les demandes devraient pouvoir se faire pour la rentrée 2017 (dans l'attente de la publication du décret au Journal Officiel, très bientôt).</p> <p><b>Quel rôle du conseil d'école pour choisir une organisation ?</b></p> <p>Le nouveau décret indique que les dérogations et donc le passage à 4 jours, doit être demandé conjointement <b>par le conseil d'école et la commune.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si une des deux parties refuse le changement alors l'organisation actuelle est conservée.</li> <li>- Si l'intention est de passer à 4 jours, il convient donc, avant toute mise à l'ordre du jour d'un vote lors du conseil d'école, d'en informer la mairie.</li> </ul>

	<p>Les parents de la fédération PEEP de Nogent ont lancés un sondage pour connaître le positionnement des parents. Un retour sera fait à la municipalité par Mme Beugré la présidente de la PEEP.</p>
<p><b>Livret Scolaire Numérique (LSU)</b></p>	<p>Dans le cadre de la Refondation de l'école, le nouveau mode d'évaluation :</p> <p><b>Livret Scolaire Numérique (LSU) : du CP à la 3<sup>ème</sup>.</b>  <b>Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016</b> pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".</p> <p><b>Bilans périodiques des acquis et des progrès de l'élève.</b>  Les <b>bilans périodiques</b> portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, au collège les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire. Les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).  Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles.  Cette année de mise en place du dispositif, nous avons fait le choix de faire un livret par semestre. Le premier a été remis fin janvier et le deuxième sera remis fin juin.  <b>La remise se fera dans la semaine du 26 Juin au 30 Juin soit sur rendez-vous soit lors des portes ouvertes.</b> Les parents seront filtrés et devront émarger à l'entrée. Merci de venir sans sac et sans poussette.</p> <p><i>Mme Harmel va faire une édition papier de tous les bilans d'élémentaire. C'est un coût supplémentaire important en papier et en encre d'imprimante. (3 à 4 feuilles par élèves !) Car ce jour, nous n'avons toujours pas les codes pour les fournir l'accès aux familles. Nous espérons les avoir pour la rentrée prochaine. L'année prochaine, il y aura 3 livrets remis à chaque fin de trimestre.</i></p> <p><b>Communication aux parents pour la sauvegarde : Les parents devront télécharger le LSU en PDF et l'archiver car à la fin de chaque année, ils ne seront plus disponibles sur la plateforme.</b>  Seuls resteront les <b>bilans de synthèse en fin de cycle.</b>  Niveau à atteindre au bout des trois ans du cycle au regard du socle commun (maîtrise des 8 composantes du socle commun).</p>
<p><b>Les projets pédagogiques 2016-2017 :</b></p>	<p><b>EPS : avec Intervenant du service des sports</b>  Plusieurs rencontres sportives dans l'année : semaine du Fair Play et les jeux du Val de Marne. Et des séances régulières tout au long de l'année, une heure par classe en élémentaire par semaine.</p> <p><b>Musique avec l'intervention des CMR : 2 intervenants cette année.</b>  13 séances pour toutes les classes d'élémentaire et 10 séances en GS maternelle</p> <p><b>Classes de découvertes pour 75 élèves :</b>  <b>Du 29 Mai au 2 Juin :</b> Les 3 classes de CM2 iront en Normandie sur les traces de la dernière guerre mondiale. Plages du débarquement, mémorial de Caen, découverte du littoral et 3 séances de char à voile.  Participation financière de la moitié par la municipalité et l'autre moitié par les parents. La directrice remercie les enseignants volontaires qui ont porté ce projet ambitieux. L'objectif de l'école est de faire partir en fin de parcours scolaire tous les élèves d'un même niveau. Ce qui permet de faire partir une fois dans la scolarité tous les élèves d'une même cohorte.</p> <p><b>En élémentaire et en maternelle, projet d'éducation au développement durable : action-phare du projet d'école.</b>  -Participation à des ateliers de tris lors de l'opération « coup de poing » sur le traitement des encombrants sur la place de la Mairie.  -Intervention de Mme Barth, parent d'élèves dans la classe de CM2C pour former les élèves au tri et au recyclage.  -Deux classes mènent le projet de fabrication de papier recyclé avec tous nos vieux morceaux de papier.  <b>-Recyclage</b> des stylos par « Terracycle » sur toute l'école, afin de financer des actions humanitaires éducatives. 20 KG sur toute l'école ont été récoltés l'année dernière.</p>

	<p><b>Education à la biodiversité :</b></p> <p><b>-Jardinage et plantation sur les terrasses :</b> deux bandes de jardin ont été créées grâce à l'aide des élus, Mme Maudry, M. Labescat, et avec l'intervention des espaces verts. -100 bulbes ont été plantés, ils commencent à pointer. Des légumes, des plantes médicinales et aromatiques vont venir compléter ces parterres. -2 bacs à l'entrée de l'école sont destinés à être plantés avec l'esprit de jardin partagé afin qu'enfants et adultes, puissent en sortant observer et cueillir quelques herbes consommables.</p> <p><b>Projet Eco-gestes :</b> Les 50 élèves de CE2 ont participé à des interventions proposées par la municipalité sur le tri des déchets, les énergies. Nous remercions Mme Trabet et Mme Maudry, qui toutes deux, animent et mettent en oeuvre ces interventions de qualité sur Nogent en direction des écoles depuis plusieurs années. L'équipe pédagogique remercie pour cette action en partenariat que nous souhaitons reconduire l'année prochaine.</p> <p><b>Projet de labellisation E3D de l'école en participant cette année à l'écriture du projet. Il s'agit de respecter un cahier des charges et de faire un retour d'expérience</b> en déposant le projet auprès des services de l'éducation nationale de l'Académie. Ceci mettra en valeur les diverses actions menées et les différents partenariats existants et fera l'objet d'une <b>fiche action</b> dans le <b>nouveau projet d'école 2017 2020</b>.</p>
<p><b>Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</b></p>	<p><b>La Scène Watteau :</b> 6 classes d'élémentaire présenteront un spectacle musical et se produiront sur Scène le <b>mardi 27 Juin</b> de 18h à 20h30, les autres classes enregistreront un CD des chants appris pendant l'année ou présenteront une chorale de classe à l'école. Mme Vivien évoque la nécessité d'un service d'ordre imposé à la Scène Watteau et explique que le coût de cette prestation obligatoire n'a pu être prise en charge sur notre enveloppe projet mais que nous avons dû la financer avec la COOP. Nous verrons à la rentrée avec la Marie s'il est possible que cela soit englobé dans le prix de location de la journée + soirée de la Scène Watteau. Environ 700€ + 400€.</p> <p><b>Portes ouvertes en Maternelle :</b> remise des prix (un livre offert par la Municipalité) Mercredi 21 Juin de 9h à 10h : PS1, PS2, PS4/GS, GS7 Mercredi 28 Juin de 9h à 10h :, PS3/GS, MS5, MS6</p> <p><b>Portes ouvertes en Élémentaire :</b> remise des prix (un livre, et un dictionnaire d'anglais en CM2) Jeudi 29 Juin de 18h à 19h : CPA, CPB, CPC, CE2A, CE2B, Vendredi 30 Juin de 18h à 19h : CM2C et remise des dictionnaires d'Anglais aux élèves de CM2 par Mme Delannet à 14H30.</p> <p><b>Liaison GS/CP :</b> Tous les élèves de GS inscrits à la restauration scolaire, ont mangé dans le self en élémentaire encadrés par les animateurs qui participent à cette adaptation sur une durée d'un mois.</p> <p><b>Kermesse :</b> À la demande forte de la fédération des parents d'élèves et malgré un avis défavorable de l'équipe enseignante, la kermesse aura lieu le <b>samedi 24 Juin de 10h à 12h30</b>. Mme Barth souhaite que la Kermesse soit prolongée jusqu'à 13h ? Mme Delannet dit ne pas avoir été prévenue de cette demande mais va faire en sorte que le ramassage des barnums se fasse après 13h30. Des tables, des chaises et 2 barnums seront mis à disposition par le service des fêtes et Cérémonies à la demande de Mme Harmel. Les conditions de sécurité liées au Plan Vigipirate Attentat nous demande une grande vigilance et un protocole particulier a été écrit pour cadrer l'événement. Il y aurait un agent de service pour ouvrir et fermer l'école. L'accès se fera par la rue Péchinez. Une demande des parents a été faite dans ce sens pour avoir l'autorisation du Maire et celle des riverains. Seules les cours d'école en élémentaire seront investies. L'école restera fermée au niveau de l'accès aux classes. Mme Harmel fait valoir sa responsabilité au niveau de l'organisation au regard du protocole de sécurité demandé par les institutions et sera présente sur le temps d'installation et de rangement. <b>Les parents expliquent leur projet de kermesse :</b> -Mme Barth : « Il y a 42 réponses positives des parents volontaires sur le doodle pour tenir un stand et encadrer l'événement » -Mme Barth renouvelle une invitation aux enseignants à venir à la kermesse s'ils le souhaitent. <b>Sécurité pour la rentrée scolaire :</b> -Mme Delannet annonce qu'un feu rouge sera installé devant le passage piéton de la rue Jacques Kablé pendant l'été par le conseil général, à la demande du maire M. JP Martin. Les membres du conseil remercient pour ce dispositif de sécurisation de la rue.</p>
<p><b>Fin de la réunion</b></p>	<p>Rédigé par Mme Georges et Mme Harmel</p>